

Image not found or type unknown



Privé contre la caisse des allocations familiales.

Par **Saso**, le **29/05/2012** à **15:04**

bonjour,
Ma question est la suivante, lorsqu'une personne X qui es séparé change son adresse postal chez une personne Z sans passer par la mairie pour changer l'adresse sachant que son nom est encore sur la boite aux lettre de son ex femme, la caf veut que la personne Z redonne tout ce que la caf lui a verséé juste pour le nom sur la boite aux lettres!!!! Merci